

Le dossier de candidature doit comporter l'ensemble des pièces suivantes :

- La déclaration de candidature datée et signée ;
- Pièce d'identité
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ;
- Une copie du dernier arrêté d'affectation ;
- Pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congé décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement, justificatif RQTH pour les personnes concernées) ;
- Une lettre de motivation à l'attention du Président de l'Université datée et signée ;